

Petit Lexique
de la Cinquième République

Raphael Piastra

**Petit Lexique
de la Cinquième République**

LES ÉDITIONS DU NET
126, rue du Landy 93400 St Ouen

Du même auteur

Co-auteur :

- *Travaux Dirigés de droit constitutionnel et Travaux Dirigés de droit administratif*, (Gualino, 1992)
- *La contribution de la présidence de G. Pompidou à la V^e République* (Domat-Montchrestien, 1994), préface du doyen Georges Vedel.
- *Adjoint administratif territorial – Droit Public* (concours externe et interne, 3^e voie, examen professionnel), Coll. Je prépare, Dunod, octobre 2022 (6^e édition).

Auteur :

- « *Les présidents de la République de 1870 à nos jours* » (Eyrolles, février 2012) ; 2^e édition 2017, 3^e édition pour printemps 2022 (préface de Jean-Louis Debré, ancien président de l'Assemblée Nationale)
- « *Les présidents auvergnats de la V^eme République : P. Doumer, G. Pompidou, VGE* » (préface du président Jean Cluzel, membre de l'Institut), prix Allen de l'Histoire Politique Régionale, autoédition, 2013 ; éditions 2023 à paraître avec une préface de Louis Giscard d'Estaing, éditions La Flandonnaire.
- « *Droit public : droit constitutionnel, droit administratif, finances publiques, Institutions Européennes* », Coll. Fonction Publique Je prépare les concours A et B, Dunod, février 2013, 5^e édition, 2022 (en collaboration avec MM Boucheix et Serrurier depuis 2020)
- « *L'essentiel des grandes œuvres politiques de Platon à nos jours* » (Carrés Gualino, 2013)
- « *Eléments d'introduction au Droit* » (Ellipses, 2014).
- « *Les premiers ministres de 1958 à nos jours* » (préface de M. Jean-Pierre Raffarin, ancien premier ministre) ; éditions Studyrama, 2020 (réédition 2022).
- *La Constitution de 1958 au fil du texte* (préface de Jean-Eric Schoettl, ancien secrétaire général du Conseil Constitutionnel, à paraître chez DHL).

Préface

La Vème République a fêté ses 60 ans et va allègrement vers ses 70 ans. Elle aura alors dépassé le régime républicain qui a duré le plus longtemps : la IIIème République qui a tenu pendant 65 ans. Cette durée exceptionnelle au regard d'une histoire française bousculée et agitée qui a vu, depuis deux siècles, nombre de régimes éphémères succéder les uns aux autres, mérite qu'on s'y penche et que l'on maîtrise les instruments et les hommes qui ont participé à sa solidité. L'ouvrage de Raphael Piastra va dans ce sens. Il apporte aux étudiants et, plus largement, aux citoyens qui cherchent à être éclairés un vade-mecum qui permet d'éviter la litanie d'erreurs, d'imprécisions et d'à-peu-près qui entache la réflexion de citoyens, d'observateurs et même d'acteurs de ce régime dont pourtant une immense majorité de Français sait qu'elle lui doit ce sentiment de stabilité dans un environnement social pourtant de plus en plus labile. L'approche retenue est intéressante car, au-delà de définitions concises et claires des principaux dispositifs juridiques qui caractérisent la Vème République, le lexique introduit à d'autres notions plus politologiques qui permettent de comprendre le contexte politique dans lequel fonctionnent les règles constitutionnelles. Enfin, les femmes et les hommes qui incarnent et font fonctionner ce régime ne sont pas oubliés car on sait que les règles, les rapports de forces politiques ne suffisent pas à épuiser les logiques de fonctionnement d'un régime politique. La dimension personnelle, le profil et la manière d'exercer le pouvoir des hommes et des femmes portés aux plus hautes responsabilités sont décisives pour prendre la mesure de la pérennité de la Vème République même si celle d'aujourd'hui n'a plus tout à fait les mêmes couleurs

que celle des origines. Le « Petit lexique de la Vème République » permet de nous introduire dans l'univers de « la Vème » comme l'on dit souvent, comme si ce raccourci familier nous suggérait que la République était devenue la chose de tous. Peut-être... mais je suis sûr que la lecture de ce lexique permettra à tous d'intégrer et de s'intégrer à notre loi fondamentale qui est la loi de tous.

Pascal Perrineau, *Professeur émérite des Universités à Sciences Po Paris, directeur honoraire du CEVIPOF*

Introduction

Loi fondamentale de l'Etat, la constitution organise les pouvoirs publics et définit un certain nombre de droits et libertés. Elle emploie certains mots pour désigner les acteurs et les institutions qu'elle met en scène (président de la République, gouvernement, Parlement par exemple). Ils sont plus ou moins bien connus du grand public. La Constitution du 4 octobre 1958 n'échappe pas à la règle. Elle réunit à ce jour dix-sept titres, quatre-vingt-neuf articles ainsi que la Déclaration de 1789, le Préambule de 1946 et la Charte de l'Environnement de 2004. Des milliers de mots composent ces textes. Il existe déjà un certain nombre de dictionnaires ou lexiques juridiques et constitutionnels.

On compte également un grand nombre de manuels de droit constitutionnel. Mais il apparait qu'un certain nombre de termes, importants car correspondant à des notions essentielles définies par la constitution de 1958, doivent être mis en valeur. Il en est aussi que la pratique institutionnelle a révélé (présidentialisme par exemple). Lesdits mots peuvent permettre aux étudiants des écoles de droit, des instituts de sciences politiques, à ceux préparant des concours mais aussi à tout citoyen de mieux comprendre le système constitutionnel dans lequel ils évoluent. Nos élus (nationaux et locaux) pourront enfin y trouver une source d'information.

Parmi les nombreux mots, nous avons dû choisir ceux qui nous paraissaient les plus importants. Les plus utilisés aussi. Mais encore, et peut-être surtout, les plus révélateurs du texte de 1958. Nous les définissons aussi en les replaçant dans le contexte du texte de la Constitution figurant en annexe et auquel nous renverrons. Enfin, et

c'est inédit dans la littérature juridique, nous présentons aussi dans cet ouvrage, les président et premier ministre ayant exercé leurs fonctions depuis 1958. Également, dès que cela s'y prête, nous proposons une citation destinée à éclairer le sens du mot ou le personnage cité.

Par ailleurs, et puisqu'ils sont aussi des acteurs majeurs de la Ve, nous livrons une présentation rapide des présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat depuis le début de la Ve. L'ouvrage offre également un tableau des différents présidents et premiers ministres qui ont œuvré au service de notre République.

En fin d'ouvrage, nous présentons le texte fondamental de notre état de Droit, la Constitution du 4 Octobre 1958.

Liste des abréviations

A :

- AN : Assemblée Nationale :
- AJ : Autorité Judiciaire

C :

- CT : Collectivités Territoriales
- CMP : Commission Mixte Paritaire
- CNCCFP : Commission Nationale des Comptes de Campagne et des Financements Politiques
- CE : Conseil d'Etat
- CC : Conseil Constitutionnel
- CM : Conseil des Ministres
- CESE : Conseil Economique Social et Environnemental
- CSM : Conseil Supérieur de la Magistrature
- C : Constitution
- CAA : Cour Administrative d'Appel
- C. Cass : Cour de Cassation
- C. Comptes : Cour des Comptes
- CJR : Cour de Justice de la République
- CPI : Cour Pénale Internationale

D :

– DDHC : Déclaration des Droits de l’homme et du Citoyen (DDHC)

– Ddd : Défenseur des droits (Ddd)

– DOM : Département d’Outre-Mer (DOM)

G :

– Gvt : Gouvernement

H :

– HC : Haute Cour

J :

– JORF : Journal Officiel de la République Française

P :

– PM : Premier Ministre (PM)

– PR : Président de la République

– PFRLR : Principes Fondamentaux Reconnus par les Lois de la République

– PPES : Principes Politiques, Economiques et Sociaux (particulièrement nécessaires à notre temps)

Q :

– QPC : Question Prioritaire de Constitutionnalité

R :

– ROM : Région d’Outre-Mer

– RF : République Française

S :

– SGE : Secrétariat Général de l’Elysée

– SGG : Secrétariat Général du Gouvernement

– S : Sénat

T :

– TOM : Territoire d’Outre-Mer

U :

– UE : Union Européenne (UE)

Lexique